

OFFRE D'EMPLOI

ORGANISTE TITULAIRE

CATHÉDRALE MARIE REINE DU MONDE

DESCRIPTION DU POSTE :

L'organiste titulaire exerce ses fonctions sous la responsabilité du curé de la Basilique-Cathédrale. À titre de titulaire, il est responsable de l'orgue qui lui est confié.

PRINCIPALES FONCTIONS :

- Toucher l'orgue aux célébrations liturgiques, aux messes dominicales, aux funérailles, aux mariages et aux autres célébrations où la musique est requise ;
- Si le service musical exige de l'organiste une préparation personnelle et technique, il entraîne aussi sa participation à la réflexion sur la liturgie avec les autres ministres ;
- Apporter un soutien au chantre attitré dans ses exécutions musicales. Si nécessaire, s'occuper de la formation des chantres ;
- Rechercher des répertoires de chant et d'orgue pour la liturgie ;
- Être présent aux répétitions de la chorale avant Noël, avant Pâques et avant tout évènement spécial ;
- Participer à toute réunion liturgique diocésaine pour la planification et la coordination d'évènements spéciaux ;
- Établir, de concert avec le chantre attitré, les programmes musicaux des célébrations dominicales, en respectant une juste ordonnance entre chant d'assemblée, chant de soliste, chant choral et musique d'orgue ;
- En accord avec les autorités de la basilique-cathédrale :
 - auditionner et engager, les chanteurs et/ou les instrumentistes additionnels requis pour les mariages, funérailles et autres célébrations ;
 - voir au bon entretien de l'orgue; autoriser l'accès à l'orgue et assurer la coordination des heures de répétition.
- Contribuer au rayonnement culturel de la Basilique-Cathédrale.

QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES REQUISES :

La personne qui souhaite obtenir le poste d'organiste titulaire à la Basilique-Cathédrale de Montréal doit répondre aux exigences suivantes :

Compétence musicale

- Détenir un diplôme en orgue d'une école de musique reconnue, et savoir :
- Lire la musique et déchiffrer une partition musicale pour orgue (pour clavier seul ou pour clavier et pédalier) ;
- Accompagner le chant de l'assemblée des fidèles; les chantres-animateurs; les chorales, les instrumentistes;
- Harmoniser et transposer les chants liturgiques;
- Improviser préludes, interludes et postludes aux chants;
- Interpréter les grandes pièces du répertoire de l'orgue.

Compétence liturgique

- Connaître et comprendre les principes de la liturgie rappelés par le Concile Vatican II, spécialement dans la Constitution sur la sainte liturgie, chapitre VI, numéro 112 à 121 : la musique sacrée;
- Connaître les répertoires de chant liturgique en français et en latin;
- Connaître plus particulièrement le répertoire du recueil D'une même voix (DMV), édition de la CECC/Novalis, Ottawa 2002;
- Discerner les chants et les musiques appropriés aux divers temps liturgiques et aux moments particuliers d'une célébration en tenant compte des capacités des assemblées liturgiques de la basilique-cathédrale.

APTITUDES PERSONNELLES :

- Ponctualité et fiabilité;
- Aptitude à travailler en équipe;
- Volonté de servir la communauté;
- Esprit d'initiative.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Messes anticipées et messes dominicales (samedi et dimanche) et autres célébrations sur demande
- Salaire et avantages sociaux selon les normes établies par l'Archevêché de Montréal

MISE EN CANDIDATURE :

Les personnes intéressées par ce poste sont priées de faire parvenir leur CV avec une lettre de motivation, **d'ici le 7 mai 2021** à : Anastasia Charasidis, *Responsable des ressources humaines*, rh@diocesemontreal.org

Nous remercions tous les candidat(e)s de leur intérêt, cependant, seul(e)s les candidat(e)s retenu(e)s seront contacté(e)s pour une entrevue.